

RECONFINEMENT : LES ANNONCES DE LA DG LORS DE LA DSC ET DU CSEC LE VENDREDI 30 OCTOBRE



CE QUE PRÉVOIT LA DG :

- **Pôle emploi, Service Public, reste ouvert** conformément aux annonces du Président de la République.
- Les agences seront donc **ouvertes sur flux le matin** et sur **rendez-vous l'après-midi**.
- Le retour au PRA 2 (post déconfinement) est la règle sur l'ensemble du territoire et la Martinique. Pour les autres territoires d'Outre Mer, la DG attend les décisions du Ministère.
- Les **entretiens de suivi seront réalisés à distance** (sauf demande du Demandeur d'emploi).
- Les **ESI** seront réalisés en physique (sauf demande du Demandeur).
- Les **réunions collectives recrutement** sont maintenues.
- Le **port du masque est obligatoire** partout et tout le temps, sauf en bureau individuel (exclusivement).
- **1 jour de télétravail obligatoire par semaine.**

POUR LE SNU :

Pour le SNU, la reprise de la crise sanitaire aurait nécessité un retour au PRA 1 et non au PRA2.

Avec l'ouverture en flux maintenu, **la DG prend un risque accru d'exposition au virus** de l'ensemble des agent-es mais également de l'ensemble des usager-es.

Pour le SNU, **la réception sur RDV doit être la règle et uniquement lorsque le traitement de la demande ne peut se faire à distance.**

Si la Direction affirme que le télétravail est la règle, elle n'impose qu'**un seul et unique jour de télétravail par semaine, ce qui, pour le SNU est certes largement insuffisant**, mais risque également d'entraîner dans certaines agences une sur-mobilisation de présence physique des agent-es.

Le SNU demande donc à la DG, un retour au PRA 1 dès à présent afin de protéger l'ensemble des agent-es et des usager-es : le principe de précaution doit s'appliquer.



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

📘 [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

🐦 [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

www.snutefifsu.fr